

La liberté d'expression s'arrête à la porte des centres courriers du 44/85...

« Je suis Charlie ». Ce message symbolique était placardé sur le site internet du groupe La Poste. Les personnels des centres courriers ont même respecté une minute de silence en mémoire des caricaturistes de Charlie Hebdo, tués pour leur liberté de ton, leur liberté d'expression.

Le même jour, La Poste révoquait Yann Le Merrer, militant Sud des Hauts de Seine, pour prises de paroles « non autorisées » ??? Ce cas s'ajoute aux nombreuses suspensions et licenciements pour « faits syndicaux », un peu partout sur le territoire. La Poste, pressé de faire « place nette », pour vendre son capital aux actionnaires, veut se débarrasser des perturbatrices et perturbateurs.

DES DANGEREUX TERRORISTES DE SUD...

En Loire-Atlantique Vendée, cette « stratégie » se déploie ; Le directeur de la DSCC 44/85 vient d'annoncer dans une instance de « dialogue social » (ah ah...) que les visites de bureaux devraient être soumises à « autorisation » des chefs d'établissement, sous un délai de 8 jours, et que les prises de paroles seraient interdites !

Vous avez bien lu : interdites ! Ils veulent nous museler, nous faire taire ! Ils veulent empêcher que Sud et ses militant-es viennent dans votre centre courrier pour expliquer, dénoncer, revendiquer, défendre vos emplois ou vos conditions de travail. Bref, ils veulent interdire toute forme de résistance !



En décembre 2014, vous avez voté en majorité pour Sud (35.52%) aux élections professionnelles, nous plaçant en tête. Au vu des résultats, vous avez très majoritairement choisi des syndicats qui l'ouvrent. Ce vote étant constaté par La Poste, interdire les prises de parole, soumettre à délai et à autorisation notre venue, **c'est tout simplement une atteinte aux droits et usages syndicaux.**

Médiatiquement, cela s'appelle de l'hypocrisie. Juridiquement, cela s'appelle de l'entrave.

Politiquement, cela s'appelle de la répression !

La Poste impose au personnel d'assister à ses prises de parole en « ETC », et nous interdirait d'y répondre ? De qui se moque-t-on ? Nous savons que dans votre grande majorité, vous exigez que vos syndicats cassent la pensée unique, luttent contre les destructions d'emplois, exigent de meilleures salaires, amènent des alternatives aux dérives de nos dirigeants !

**Donc nous continuerons à faire notre boulot de syndicaliste !
On le fera pour vous et avec vous ! Dans une volonté d'unité !**

Préparez vous à nous accueillir, à nous soutenir, à vous battre à nos côtés si la direction persiste ! A La Poste, la liberté d'expression du personnel et de ses représentant-es doit perdurer ! Car demain, si on perd cette bataille, ils n'hésiteront pas à supprimer encore plus de positions de travail, à injecter encore plus de sécabilité, à nous envoyer davantage jouer les démarcheurs à domicile pour leur chiffre d'affaire...



SOYONS SOLIDAIRES! ON NE LÂCHERA RIEN !